

**Procès-verbal Conseil Municipal  
SEANCE du Vendredi 27 Mai 2022**

Sorbs, le 29 Mai 2022

**Date de convocation** : Lundi 23 Mai 2022

**Date d'affichage** : Lundi 23 Mai 2022

**sents** : Mme BONNET Micheline - FRONTIN Claudine - VIALA Malory et MM. CAMPLO Ludovic - OLLIER Eric  
Mr RANDON Christian présent en visio, procuration à FRONTIN Claudine

Absent excusé : Mr CAUVAS Sébastien

La séance démarre à 8h40.

**Mme Malory Viala est désignée comme secrétaire de séance.**

Le Maire fait lecture du procès-verbal de la séance du 8 Avril 2022.

*Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.*

- **Entretien du village :**

Suite à l'interruption de la convention de mise à disposition d'un employé municipal de la commune du Caylar, la Régie Rurale du Cadre de Vie de la CCLL est employée pour l'entretien des espaces verts et certains petits travaux complémentaires.

La commune fera appel à un auto entrepreneur pour tous les autres travaux en fonction des besoins.

Une procédure est mise en place pour préciser les travaux qui lui seront confiés<sup>1</sup>.

*Adopté à l'unanimité*

- **Signature convention pour l'accueil de personnes en travail d'intérêt général**

Le conseil municipal ne donne pas une suite favorable à la proposition du maire de conventionner avec le ministère de la justice pour l'accueil de personnes en Travail d'intérêt Général du fait du besoin d'accompagnement lors de l'exécution d'un travail d'intérêt général. Le CM décide de se rapprocher de la Communauté de Communes pour voir s'il leur serait possible d'accueillir des personnes en TIG de notre territoire.

*Adopté à l'unanimité*

- **Motion « pour un véritable service d'urgence à Lodève »**

La commune adopte la motion présentée par la Communauté de Communes (voir ci-joint)

---

<sup>1</sup> Les membres de l'équipe municipale listent les travaux à faire. Après validation l'autoentrepreneur sera sollicité pour fournir un devis. Il interviendra après validation du devis.

Les devis seront centralisés par Claudine Frontin.

Et confirme, aux côtés de la CCLL et de la ville de Lodève, le caractère indispensable du CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)

**Ceci est d'autant plus important que Sorbs fait partie des communes rurales les plus éloignées des centres de soins. La commune affirme donc qu'il est indispensable d'apporter les moyens nécessaires à un service public de santé opérationnel 24H/24H, en intégrant un véritable service d'urgence sur Lodève (à moins de 30 mn de Sorbs).**

*Adopté à l'unanimité*

- **Questions diverses :**

**Festivités du 14 juillet et inauguration de l'Espace Intergénérationnel**

La municipalité invite la population à un apéritif convivial pour le 14 juillet devant la salle des fêtes à 12H00. Ce même jour aura lieu l'inauguration de l'espace intergénérationnel à 16H00 en présence des conseillers départementaux de notre canton.

*Adopté à l'unanimité*

**Attribution de Subventions :**

- Demande de Subvention du Comité des fêtes de Sorbs : 450 euros

*Adopté à l'unanimité*

- Demande de subvention de l'association des « fenéjaires » : 100 euros

*Adopté à l'unanimité*

**Démarche participative :**

Validation d'ateliers à venir : boîte à livres (sous halle de la place) + marelle (aire de jeux enfant) + nouveaux panneaux de signalisation 'ralentir'.

Un questionnaire sera présenté pour le 14 juillet en vue d'une réunion avec les habitants le dimanche 11 septembre.

*Adopté à l'unanimité*

**Suivi dossier investissement Chemin :**

La demande de subvention déposée le 10 septembre 2021, n'a pas fait l'objet à ce jour d'une présentation en assemblée départementale.

Vu le contexte actuel inflationniste, et l'urgence à réaliser ces travaux, le CM décide :

- de consulter les prestataires afin de vérifier si un réajustement de devis serait nécessaire.

(Mme Frontin et Mr Randon suivent ce dossier)

- d'intervenir auprès du président du CD (Le maire)

L'objectif est d'obtenir un vote sur notre dossier avant la fin de l'année 2022 avec les réajustements, si nécessaire.

Eric OLLIER  
Maire de Sorbs

